Kikafékoi

Le Kikafékoi, ça marche comment ?

Édition septembre 2025

1 État d'esprit du Kikafékoi

2 Où se prennent les décisions ? Qui participe ? Quels sont les rôles de chacun ?

3 J'ai besoin d'argent pour mon action, vers qui je me tourne ?

4 J'ai une idée, un projet ? On m'a parlé d'une envie ?... Qu'est-ce que j'en fais ?

5 Formation mode d'emploi

6 Gouvernance partagée, Kezako ?

7 FAQ

1 État d'esprit du Kikafékoi :

Le Kikafékoi est né d'une envie collective de faire vivre un lieu participatif autour de valeurs partagées (cf. charte ci-dessous).

Charte du Kikafékoi

Cette charte a été rédigée de manière participative, et elle exprime les valeurs qui nous rassemblent en tant qu'individu dans ce lieu.
Elle vient compléter les statuts de notre association.
Elle n'est pas figée et pourra évoluer selon les circonstances et les besoins du groupe.

Ouvert sur le monde- convivial –accueillant
C'est d'abord un lieu où l'on se sent bien. Il va au-de-là des amitiés des uns et des autres et a pour vocation d'être ouvert à tous les publics.
Notre association sera un lieu de rencontres intergénérationnelles.
Nos activités pourront être organisées dans notre local, et selon les projets et besoins, dans d'autres lieux.

Responsable et solidaire
Nous ne pourrons pas changer le monde… mais un petit peu quand même.
Nous mènerons nos activités de façon responsable et dans le respect de l'environnement.

Participatif et à l'écoute de chacun
Nous serons à l'écoute des idées et des envies de tous.
Sans être une tribune politique, ce lieu permet à chacun d'exprimer ses idées librement et d'en débattre en respectant les convictions de l'autre.
Après discussion, les décisions et les actions menées seront prises de manière consensuelle.
Chacun s'engage à être actif au sein de l'association au mieux de ses compétences.

Partages – échanges
Nous avons à cœur de nous retrouver autour d'activités ponctuelles ou de rendez-vous réguliers, d'apprendre de tous et d'échanger, de tisser des liens.
La richesse de notre projet repose sur les initiatives et les propositions que chacun apportera.

Le Kikafékoi a été inventé à partir des envies, idées de tou·tes les langueusien·nes (mais pas que !) intéressé·es et il vit grâce aux idées, envies, projets portés par qui veut. La participation, est au cœur du projet, c'est donc tout naturellement que nous nous sommes tourné·es vers un mode d'organisation qui favorise le faire ensemble.

Nous avons un cadre évolutif, dans lequel nous expérimentons et qui se transforme en fonction des situations que nous rencontrons.
Nous nous inspirons des modes de gouvernance partagée, utilisons des outils d'animation qui favorisent la participation et les prises de décisions partagées.

Ce cadre volontairement flou, n'est pas facilement lisible pour les membres de l'association. Nous allons tenter d'apporter des réponses aux questions fréquemment posées.

2 Où se prennent les décisions ? Qui participe ? Quels sont les rôles de chacun ?

Au Kikaf', il existe différents lieux de prise de décisions :
L'Agora (composée de la collégiale et ouverte à tous les adhérents)
Les groupes thématiques
L'Assemblée Générale

Où se prennent les décisions ?

La Collégiale	
Les membres sont tirés au sort lors de l'Assemblée Générale annuelle En septembre 2024, les membres de la collégiale sont : François C., Marion, Christophe	• Engagement des membres à participer aux AGORA toute l'année (1 fois par mois) • Répartition des tâches identifiées entre les membres pour le bon fonctionnement de l'association • Pôle ressource pour apporter un regard extérieur à la demande des groupes • Doit animer les temps forts associatifs (lieux de prospectives et de débats sur les orientations, de nouvelles propositions …): AG, Comité de pilotage, journée associative si envie • Lieu d'échange pour apporter un regard extérieur aux fiches actions, et aux demandes budgétaires
L'AGORA	
Lieu de débat mensuel ouvert à tous animé par les membres de la collégiale Les dates sont inscrites sur le site internet www.kikafekoi.fr Les compte- rendus (CR) des réunions sont mis en ligne, et archivés sous format papier au Kikafékoi.	On y partage la vie de l'association et non la mise en place des actions (sauf si sollicitation précise). ○ stratégie ○ anticipation des projets ○ vie associative
Des groupes thématiques	
Cet espace, n'implique pas un nombre minimal de personne. Il permet d'identifier une ou plusieurs personnes en charge d'un projet qui nécessite plusieurs temps d'échange dans sa mise en place. Exemple de groupes thématiques : • Groupe parentalité • Groupe Fête de la musique • Groupe de l'orangerie • … Des groupes peuvent se créer tout au long de l'année	• Faire vivre le projet • Coordonner la mise en place du projet (donner du sens, un cap à l'action, évaluer le budget nécessaire) • Autonomie dans la mise en œuvre du projet, y compris dans l'utilisation du budget (précisions page 5) • Autonomie dans sa relation avec les partenaires extérieurs, y compris avec la mairie. *POINT DE VIGILANCE à garder en tête : l'autonomie des groupes ne doit pas devenir une atomisation des groupes (nous œuvrons tous autour d'un projet partagé et non côte-à-côte)*

Pour que l'association vive, nous avons identifié différents rôles.

Quels sont les rôles de chacun ?

Responsable du site internet		
• Il assure la maintenance du site ; • Fait les mises à jour structurelles du site • Envoie la lettre électronique mensuelle ; • Met à jour les adresses des destinataires de la lettre électronique ; • Forme les référents des groupes pour qu'ils puissent publier leurs événements sur le site.	Il doit avoir des compétences de webmestre et n'est pas nécessairement dans le bureau	Minh Christophe
Président		
C'est le responsable juridique de l'association	Il doit avoir le goût du risque, savoir faire la différence entre ce qui est réglementaire et ce qui est juste et légitime	Collégiale
Trésorier		
• Il formalise les comptes et établit le bilan comptable ; • Règle les factures ; • Tient les comptes à jour ; • Relève la caisse ; • Prépare la caisse des grands événements ; • Rappelle les règles d'achat : bio, local, de saison, priorité à la récup' • C'est le guichet de ceux qui veulent faire des achats.	Il doit avoir de la rigueur ; Savoir compter ; Aimer faire ça, aimer les chiffres ; Savoir anticiper et avoir une vision d'ensemble.	Cécile Kevin (adj)
Secrétaire		
• Il est en charge du calendrier institutionnel de l'association ; • S'assure que les temps forts (AG, Copil, Demande de subvention…) sont en cours de préparation ; • S'assure que les PV soient imprimés et mis en ligne ; • Gère l'adresse contact@kikafekoi (répond ou dispatche) ; • Relève les fiches d'adhésion et tient à jour le listing adhérents.	Il doit avoir de la rigueur ; de la constance ; de l'attention ; de la persévérance ; de l'assurance ; une vision globale ; suivre le calendrier.	Salvina François C. Salvina
Garant du lien entre les groupes		
• Il est attentif à la dynamique des groupes ; • Il rappelle aux membres du bureau l'attention à porter aux personnes qui ont fait des actions ; • il réunit les conditions pour qu'une personne qui le veut puisse animer une activité • Il est personne ressource pour la conception ou l'animation des temps de travail • Il aide à l'écriture des bilans et projets • Il conduit les projets partenariaux	Il doit être communicatif ; Disponible ; Avoir de l'assurance ; De la curiosité ; Connaître les techniques d'intelligence collective De la rigueur.	Christophe

Le/la référent·e d'un groupe		
• Un membre de groupe qui pourrait être choisi par élection sans candidat. • Idéalement une personne qui n'est pas membre de la collégiale afin d'impliquer le plus largement possible	Assure le lien avec la personne de la collégiale en charge des groupes Anime le groupe S'assure que des points d'info sur des décisions prises (oral ou mail) soient transférés au bureau Reçoit une invitation à l'Agora et reçoit les CR Il veille à l'accueil et au bien être des membres du groupe. Il veille au respect de la charte de l'Agora, explique aux nouveaux le fonctionnement du Kikaf'	Voir en fin de document
Responsable de la communication		
• Assure la communication générale de l'association (site internet, journaux, supports municipaux, bouclage de la news-letter). • Anime Facebook et l'Insta de Kikafékoi • Écrit l'édito de la news-letter • Commission programmation + coordination des événements + mise à jour du site Internet + relais presse		Katell Marie Marion Katell
Responsable de la programmation/coordination		
• Informe les groupes et l'Agora des dates de bouclage de la lettre électronique et vérifie qu'ils ont publié leurs événements sur le site. • Vérifie que les événements ne se parasitent pas, ne se chevauchent pas. • Veille à la cohérence générale de la programmation.		Katell
Personne ressource dialogue		
• On s'adresse à elle quand on a un soucis de communication avec quelqu'un et qu'on ne s'en sort pas seul·e, qu'on a besoin d'aide • Elle est chargée de nous aider à renouer le dialogue, à dire ce qu'on a sur le cœur, à trouver des solutions. • Elle n'est pas un intermédiaire, ne se met en action que si on lui demande.	On peut lui faire confiance Il ou elle ne prend pas partie	Marion Salvina Kevin

3 J'ai besoin d'argent pour mon action, vers qui je me tourne ?

Comme inscrit dans la charte, « *Nous mènerons nos activités de façon responsable et dans le respect de l'environnement* ».

Ces valeurs, ne sont pas que des mots, on souhaite les faire vivre toute l'année. Elles se traduisent dans la programmation et également au travers nos choix budgétaires.

État d'esprit dans le choix des dépenses :

Autonomie des groupes dans l'utilisation du budget

Sur le second semestre, les groupes sont invités à rédiger une fiche action (objectif de l'action, étape dans sa mise en œuvre et budget prévisionnel). Pour les projets ponctuels au fil de l'année, un budget entre 100€ et 250€ est envisageable.

Récup' et prêts avant tout !

Pour vivre l'économie circulaire, pour créer du lien ! mais tout n'est pas récupérable, donc possibilité d'acheter du petit matériel (peinture…).

Frais de location de salle : pris en charge par le Kikaf'

Quand le local n'est pas adapté à une activité, l'association a prévu un budget location de salle conséquent.
En fonction du degré de partenariat avec la mairie, possibilité d'avoir la gratuité de la salle.

Alimentaire : bio et local, c'est l'idéal !

Pour participer au soutien d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes.

Frais de communication : prise en charge des copies noir et blanc par la mairie
En fonction de l'ampleur des évènements, possibilité d'imprimer en couleur chez un imprimeur.

Intervenants extérieurs : Place aux compétences internes avant tout !

Pour créer du lien !...mais ce n'est pas toujours possible ! Possibilité de dégager un budget au coup par coup, en fonction des montants et des demandes : discussions en Agora.

Gratuité pour les évènements
Pour favoriser l'accès à tous !

Prix libre pour les repas et boissons sans alcool
Pour favoriser l'égalité : parce que chacun paye selon ses moyens et la solidarité : parce que certains donnent plus et d'autres moins , cela compense.

Prix coûtant ou plus pour l'alcool
L'alcool n'est pas un produit anodin. Il peut provoquer de la dépendance et des comportements problématiques. Si on en veut, on paye le prix !

4 J'ai une idée, un projet ? On m'a parlé d'une envie ?... Qu'est-ce que j'en fais ?

Ça peut paraître compliqué, alors qu'en fait il suffit d'en parler autour de soi pour être orienté vers le membre du Kikaf' le mieux placé pour apporter des éléments de réponses ! Il y a aussi une réunion de programmation une fois par mois.

Une feuille de route existe pour actionner les contacts extérieurs et reprend les différentes étapes pour un évènement.

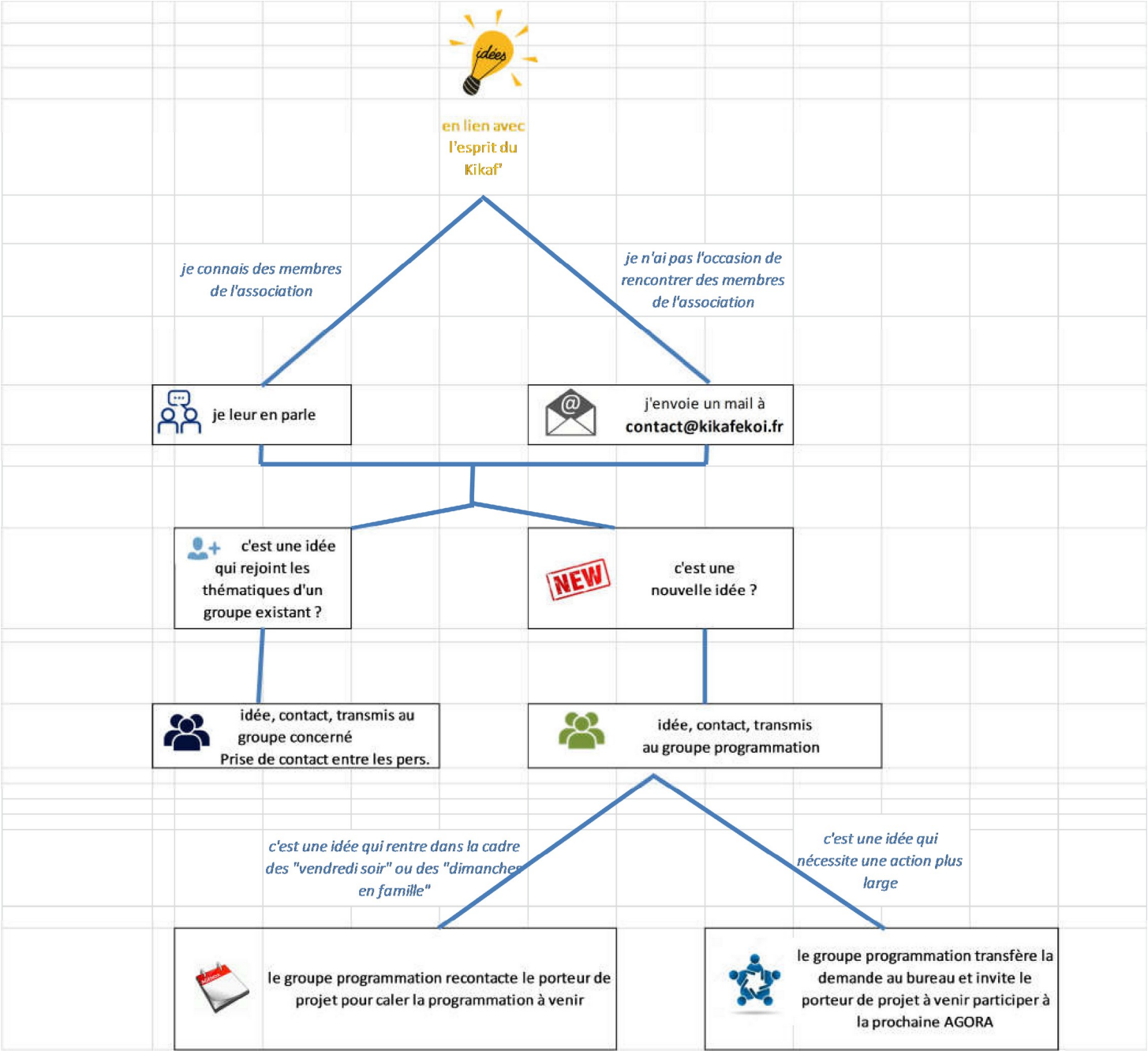

5 Gouvernance partagée, Kezako ?

Il n'y a pas de solution miracle. Une attention particulière a été pensée pour organiser notre « faire ensemble » à partir des expériences personnelles et professionnelles des membres du Kikafékoi. Nous nous appuyons sur des outils d'animation collaboratifs et des outils d'animations favorisant la co-responsabilisation des acteurs. Notre souhait ? Mettre le pouvoir de l'intelligence collective au succès de l'organisation.

Ci-dessous, quelques outils d'animation utilisés. Les présentations succinctes sont issues du MOOC Gouvernance partagée, animé par le mouvement colibris et l'université du Nous.

Quelques outils d'animation utilisées :

- **Tour d'expression libre en début et en fin de réunion :**

La ronde d'ouverture est un outil simple qui donne à chacun l'espace de s'exprimer sur son état d'humeur ou sur l'agenda de la réunion. Le but est de permettre aux participants de se détacher de ce qu'ils faisaient auparavant. *« Comment ça va ? »*. On en profite pour déposer les « cailloux » qu'on peut avoir sur quelque chose qui s'est passé dans l'association.

La ronde de fermeture est le moment de l'évaluation de la réunion. Il s'agit de clôturer la réunion de manière constructive. « *Comment avez-vous trouvé la réunion ? Comment ressortez-vous de cette réunion ? »*

Attention : Ce n'est pas une conversation ou un dialogue. Il n'y a pas de réaction à ce que l'autre dit, juste de l'écoute.

- **Gestion par consentement**

Là où, pour agir, le consensus exige que tous les participants à une décision soient unanimes, le consentement se contente du fait qu'aucun membre n'y oppose d'objection raisonnable. Une objection est jugée raisonnable si elle bonifie la proposition à l'étude ou l'élimine complètement. L'objection n'est plus synonyme d'obstruction mais d'identification de limites, de tolérances qui deviennent les conditions de réalisation de la proposition. Le processus permet de faciliter l'identification de ces conditions et la mise en pratique des décisions.

- **Élection sans candidat**

Ce processus permet de décider en consentement qui prendra la responsabilité d'un rôle, d'un poste ou d'une fonction. Cette méthode permet également de faire des choix entre plusieurs options possibles concernant une proposition. Elle fait l'objet, comme la prise de décision, d'un processus rigoureux en plusieurs étapes. L'élection sans candidat est aussi une façon de créer du lien, de mettre à jour certains conflits larvés, de soutenir et d'encourager un participant pour prendre sa place au sein du cercle et de nourrir notre besoin de reconnaissance.

6 Formation mode d'emploi

Les bénévoles actifs/actives du Kikaf' ont l'opportunité de se faire financer tout ou partie de formations. *Nous entendons par bénévole actif/active toute personne qui a un rôle, prend des responsabilités dans l'association, est impliquée et donne du temps dans un groupe d'activité ou donne des coups de main réguliers.*

Les décisions liées au financement des formations, comme toutes les décisions financières, font l'objet d'une discussion, d'une décision claire en Agora et sont consignées dans un compte-rendu.

Les groupes d'activité restent souverains dans la gestion de leurs dépenses à hauteur de 250 € par an. Dans un soucis de transparence, ils informent l'Agora de ces dépenses. *Par groupe d'activité, nous entendons un collectif avec au moins un·e référent·e identifiée, qui prend en charge une activité régulière (Repair-café, belote, parents…) ou qui mène un projet dans la durée (défi énergie, collectifs vivants, travail et émotions…).*

Chaque année, à partir de l'Agora, **Kikafékoi organise une formation collective qui répond à un besoin pour mettre en œuvre son projet associatif** (accueil, dynamique dans les groupes d'activité…).

- outre le fait d'apporter une montée en compétences, cette formation collective a pour but premier de souder les bénévoles à travers un vécu collectif, des échanges sur le fond de notre projet associatif ;
- il est fait une large publicité de cette formation. Le contenu et les dates sont choisies pour permettre la participation du plus grand nombre ;
- elle est prise en charge financièrement par l'association dans sa totalité, les participant·es ne sont pas engagé·es à donner un retour à l'association.

Il peut arriver qu'en cour d'année, **une problématique/un besoin pour l'association émerge**, (on n'a pas de trésorier, on se parle mal…) et qu'une des solutions identifiées soit une formation de certain·es bénévoles.

- si l'Agora partage le constat de ce besoin au regard du projet associatif et juge pertinent un départ en formation, celle-ci peut être prise en charge financièrement dans sa totalité ;
- la formation devant avoir un impact sur la vie de l'association, un contrat individuel est passé avec chaque stagiaire. Ce contrat fixe les modalités de retour de la part du/de la stagiaire (engagement à tenir la trésorerie pendant une année, à organiser 3 spectacles avec les habitant·es de 3 quartiers…) ;
- les personnes susceptibles de suivre une formation sont présentes à l'Agora le jour de la prise de décision.

Il peut arriver que **des personnes souhaitent suivre une formation** (animation d'une activité, acquisition d'une technique, compétence en parentalité…).

- si l'Agora estime que cette formation répond à un besoin du Kikaf' au regard de son projet associatif, elle peut être prise en charge intégralement et faire l'objet d'un contrat de retour ;
- si l'Agora estime que les compétences acquises lors de cette formation peuvent avoir une utilité pour Kikafékoi mais ne répondent pas à un besoin au regard de son projet associatif, elle peut être prise en charge à hauteur de 60 % et faire l'objet d'un contrat de retour ;
- si l'Agora estime que les compétences acquises lors de cette formation n'apportent pas de plus-value à l'association, cela ne fait pas l'objet d'une prise en charge financière ;
- les personnes susceptibles de suivre une formation sont présentes à l'Agora le jour de la prise de décision.

7 FAQ

Beaucoup de produits alimentaires proposés au Kikaf' sont bio : est-ce obligatoire ?

NON quand il s'agit de repas, apéros ou goûters partagés. Chacun·e vient comme il ou elle est, avec ses habitudes, comme à la maison.

Oui, quand c'est un événement organisé par Kikafékoi ou un de ses groupes. Bio et local de saison, c'est l'idéal ! Chaque personne en charge de l'approvisionnement est invitée à s'approvisionner en bio local à chaque fois que c'est possible. On a un compte à la Biocoop et un à la Binée Paysanne pour qu'il n'y ait pas d'avance à faire.

J'ai émis une idée qui a eu l'air de susciter de l'intérêt mais je n'ai pas de nouvelles depuis, est-ce normal ?

OUI, au Kikaf', chacun·e est responsable de son projet. Un enthousiasme oral est suffisant pour concrétiser une idée ! Si on a besoin d'aide dans sa réalisation, on va voir du côté de la réunion mensuelle de programmation !

Je fais partie d'une autre association, j'ai besoin d'une salle pour organiser une réunion, est ce que je peux utiliser les locaux du Kikaf' ?

OUI si la réunion est ouverte à tout le monde et inscrite sur le site de programmation (et donc en lien avec l'esprit du Kikafékoi).
NON si la réunion est fermée aux seuls membres de l'association, exception faite des groupe Faber&Mazlish.